

DELIBERATION SUR LE COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Séance ordinaire du mardi 8 avril 2025
Nombre de membres en exercice 14
Nombre de membres présents
Nombre de suffrages exprimés
Abstention(s)

VOTES
Pour :
Contre :

Date de convocation : mardi 1 avril 2025

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Baudouin de LA RIVIERE
délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2024
dressé par Jean-Marc DUBOUREAU après s'être fait présenter le budget primitif,
le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	36 055.73			194 024.73	36 055.73	194 024.73
Opérations exercice	37 541.51	101 433.89	466 878.15	514 116.76	504 419.66	615 550.65
Total	73 597.24	101 433.89	466 878.15	708 141.49	540 475.39	809 575.38
Résultat de clôture		27 836.65		241 263.34		269 099.99
Restes à réaliser	125 277.92	23 999.52			125 277.92	23 999.52
Total cumulé	125 277.92	51 836.17		241 263.34	125 277.92	293 099.51
Résultat définitif	73 441.75			241 263.34		167 821.59

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnait la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés :